

Tel : 03.89.72.53.48 Préfecture du Haut-Rhin **COMMUNE DE HEITEREN**
Fax : 03.89.72.97.94

22 DEC. 2023

Nombre de membres élus : 15

Nombre en exercice : 14



Bureau des Enquêtes Publiques
et Installations Classées

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 Décembre 2023**

Sous la présidence d'Elodie FUCHS, Adjointe au Maire

Sont présents : 9

MM. HARTMANN Régis, HECHT Jean-Pierre, MEGEL Jean-Luc, REDELSPERGER Frédéric,
HALTER Michel

MMES MARTINEZ Brigitte, FUCHS Elodie, ZECHEL Sylvia, GRASS Déborah

Procurations : Dominique SCHMITT donne procuration à Elodie FUCHS.
Denis HEBDING donne procuration à Michel HALTER.
Jeremy GAMB donne procuration à Jean-Pierre HECHT.
Pauline MESSINGER donne procuration à Déborah GRASS.
Frédérique FAHRNER donne procuration à Jean-Luc MEGEL.

DEMANTELEMENT DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE FESSENHEIM
DCM 2023-12-14-02

Lors de la séance du conseil municipal du 09 Novembre 2023, la procédure de
démantèlement de la centrale nucléaire de Fessenheim a été présentée par M. Claude EGLY,
chargé de mission Ancrage et Concertation avec le Territoire, et M. Jérôme BAVEREL.

Avant le début de l'enquête publique, qui devrait se dérouler au cours du 1^{er} semestre 2024,
le projet de démantèlement doit être soumis à l'avis du conseil municipal des collectivités
territoriales se situant dans un secteur allant au moins jusqu'à une distance de 5kms à partir
du périmètre de l'installation nucléaire de base.

Elodie FUCHS présente à l'assemblée les points principaux de l'étude d'impact (pièce N°7) et
l'étude de maîtrise des risques (pièce N°9).

Le démantèlement est prévu en 4 étapes :

- Etape 1 : le démantèlement électromécanique
- Etape 2 : l'assainissement des structures
- Etape 3 : la démolition des bâtiments
- Etape 4 : la réhabilitation du site

Ce démantèlement s'appuie sur le retour d'expérience issu de la **déconstruction de plusieurs**
réacteurs du même type.

Accusé de réception en préfecture
068-216801308-20231214-DCM2023121402-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023

L'adjointe au Maire fait la lecture du mail de Mme GAMB Madeleine reçu le 13 Décembre 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

EMET un avis favorable au démantèlement de la centrale nucléaire de Fessenheim.

SOUHAITE que les bâtiments liés au tertiaire ainsi que la ligne ferroviaire soient conservés en vue d'une utilisation ultérieure.

Délibération adoptée :

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait certifié conforme,
HEITEREN, le 14 Décembre 2023

L'Adjointe au Maire

Elodie FUCHS



Le secrétaire de séance

Jean-Luc MEGEL



Date de la convocation : 07 Décembre 2023

Date d'affichage :

Délibération rendue exécutoire

Reçue en Préfecture le :

Publiée ou notifiée le